

Présentation du secteur industriel

Contexte historique

Historiquement issue de l'économie de la plantation, l'industrie a longtemps consisté à transformer la canne en rhum d'une part et en sucre d'autre part.

Si la Martinique ne compte plus actuellement que 8 distilleries et une sucrerie, la filière canne-sucre-rhum est encore le porte-drapeau d'une industrie traditionnelle dont la qualité de production a été reconnue en 1996 par l'obtention de l'appellation d'origine contrôlée (AOC).

“ La filière canne-sucre-rhum est le porte-drapeau d'une industrie traditionnelle

Cette forte spécialisation agro-industrielle d'origine a connu une première diversification lorsque les exportations de sucre de canne vers la métropole ont subi la concurrence du sucre de betterave (l'usine du Galion est la dernière usine en activité parmi les 13 usines que possédait la Martinique en 1960).

C'est en effet de cette époque que datent quelques-unes des plus anciennes unités de production agro-alimentaire (chocolaterie, biscuiterie, torréfaction, glaces et sorbets, etc.).

Mais c'est surtout à partir de 1970 que le processus d'industrialisation va s'accélérer.

La modernisation des infrastructures nécessaires au développement économique (portuaires d'abord, routières ensuite), la capacité de fournir à l'industrie l'énergie nécessaire à son développement (électricité, hydrocarbures), l'organisation de zones d'activités industrielles structurantes, la création d'une association socioprofessionnelle des petites et moyennes industries, sont autant de facteurs qui ont permis l'émergence de secteurs nouveaux (industries chimiques, travail des métaux, du bois, imprimerie...).

Le choix de fabriquer sur place des produits jusqu'alors importés (l'import-substitution) marque l'avènement d'une industrialisation qui va se développer, dans certains cas, par la mise en place de franchises industrielles et grâce à un environnement devenu plus favorable (politique d'aides à l'industrie, structuration d'un secteur économique de services aux entreprises, politique de formation des hommes, etc.).

L'industrie en Martinique est jeune. C'est une de ses caractéristiques majeures.

La loi de défiscalisation de 1986 a accéléré la croissance de ce secteur : en 1994, 91 % des entreprises martiniquaises ont été créées depuis moins de 20 ans et 56 % depuis moins de 10 ans.

